



Séance du 1^{er} octobre 2021 à 15h
Présidée par Marc Aicardi de Saint-Paul

Installation de M. Christian Gaudin

par Alain Lamballe, membre titulaire 2^{ème} section

Monsieur le président, Monsieur le secrétaire perpétuel, chères consœurs, chers confrères,

Cher confrère Christian Gaudin, vous avez été élu membre titulaire de notre Académie le 17 mai 2019. Lorsque vous m'avez demandé de vous installer, j'ai accepté avec plaisir. Pas seulement parce que j'ai l'honneur de présider la 2^e section à laquelle vous appartenez désormais. Bien davantage parce nous avons un point commun. Tous les deux, nous sommes issus de milieux qualifiés de modestes selon la formule consacrée. Certes, nos carrières ne se ressemblent nullement mais nous nous rencontrons à l'Académie des sciences d'outre-mer. Nous avons pu grimper l'échelle sociale. Bien sûr, cette chevauchée fantastique ne s'est pas faite sur des boulevards. Il a fallu parfois emprunter des sentiers escarpés. Pour arriver là où nous sommes parvenus, nous avons bénéficié, l'un et l'autre, de l'enseignement des belles écoles de la République. Il se trouve que vous allez occuper le siège de Lucien Vochel, lui aussi issu d'une classe modeste. Cette coïncidence montre que notre Académie n'est pas seulement pluridisciplinaire mais aussi qu'elle recrute dans tous les milieux sociaux, en prenant en compte les mérites et les compétences.

Cher confrère Christian Gaudin. Je salue votre épouse, aujourd'hui présente à vos côtés, qui, je n'en doute pas, vous a épaulé durant toute votre carrière. Vous avez accompli cher confrère Christian Gaudin un parcours atypique, admirable et exemplaire que je vais maintenant avoir le plaisir de tracer à grands traits devant nos consœurs et nos confrères aux noms desquels je vous accueille aujourd'hui.

Christian Gaudin est né à Saint Crespin-sur-Moine, petite commune du Maine et Loire en 1950. Son père, ouvrier-manœuvre, voulait que chacun de ses enfants apprennent un métier. Christian Gaudin devient donc à seize ans apprenti ajusteur. Il le restera deux ans avant d'accéder à la qualification d'ouvrier spécialisé après avoir obtenu un Certificat d'aptitude professionnelle en mécanique générale. À dix-neuf ans, il s'engage dans l'armée de terre pour trois ans. Tout naturellement, c'est dans le service du Matériel qu'il sert. Ce service assure la maintenance et la réparation de tous les matériels. Il remplit une fonction vitale pour la capacité opérationnelle des unités. Le jeune Christian Gaudin saisit l'occasion qui lui est offerte pour acquérir, grâce à l'armée, diverses connaissances techniques. Il réussit le Brevet professionnel militaire en électromécanique.

À son retour dans la vie civile, Christian Gaudin entreprend la formation qu'il aurait souhaité obtenir. Il veut aller plus loin, ses ambitions se précisent. Après ses journées de travail, il suit à Angers les cours du soir dans un centre associé au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), au sein de l'École nationale supérieure des arts et métiers (ENSAM). Il monte en grade.



De 1971 à 1976, il est agent de maîtrise puis de 1976 à 1978 technicien supérieur en automatique, une jeune discipline intégrant l'étude des servomécanismes et des commandes numériques. À partir de 1978, alors qu'il est chef de travaux au lycée professionnel de Beaupréau, il obtient en 1980 le diplôme d'études supérieures techniques. À trente ans, après huit ans de cours du soir, il est donc ingénieur. En 1982, il réussit le Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (CAPET), un diplôme que l'on obtient par concours. De 1982 à 1984 il enseigne comme professeur certifié au Lycée technique Livet de Nantes tout en poursuivant ses études. En 1984 il obtient un Diplôme d'études approfondies en automatique. Cette même année, il entreprend une thèse et entre comme enseignant-chercheur à l'École centrale de Nantes où il exercera 14 ans jusqu'en 1998, d'abord comme professeur certifié puis, après avoir obtenu le titre de Docteur en sciences de l'ingénieur en 1991, comme maître de conférences. Dans cet établissement, il est aussi chercheur dans un laboratoire associé au CNRS. Il fait des publications dans des colloques internationaux, notamment aux États-Unis, en Inde, au Brésil et au Mexique.

Cette succession de diplômes allant du plus bas jusqu'au plus haut et d'affectations des plus humbles aux plus prestigieuses traduit une persévérance dans l'effort et des réussites en série.

Christian Gaudin a grimpé dans l'échelle sociale. Il complète ses connaissances en tant qu'auditeur en 2002 à l'Institut des hautes études pour le développement et l'aménagement du territoire européen (IHEDATE) à l'École des ponts, à Paris et auditeur en 2007 à l'Institut des hautes études pour la science et la technologie (IHEST), rattaché au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et situé sur la Montagne Sainte Geneviève à Paris.

Parallèlement à sa carrière d'universitaire, Christian Gaudin s'intéresse à la vie politique. Il se dévoue à ses concitoyens de sa région natale. D'abord conseiller municipal de la commune de Le Fuiet, il en est le maire de 1989 à 2002. En 1992, il est élu Conseiller général du Maine et Loire. De 1994 à 2004, il exerce les fonctions de premier Vice-Président du Conseil général du Maine et Loire. Il est alors élu Président de la Commission éducation, enseignement supérieur et recherche. De 1994 à 2001, il est Président du comité départemental du tourisme pour le Maine et Loire et Vice-Président du comité régional du tourisme des Pays de la Loire. De 1994 à 1998, il préside l'Institut pour le conseil en entreprise. De 1998 à 2002, il préside le laboratoire de recherche en physiologie végétale d'Angers. De 1998 à 2010, il est Vice-Président d'Angers Technopole. De 2001 à 2010, il préside le Conseil en architecture, urbanisme et environnement (CAUE) du Maine et Loire et de 2004 à 2010, il préside la Fédération nationale de ces Conseils départementaux.

Christian Gaudin est sénateur du département du Maine et Loire de 2001 à 2010. Il a alors quitté ses fonctions universitaires. Au Sénat, il siège à la Commission des affaires économiques puis à la Commission des finances au sein de laquelle il est nommé rapporteur spécial du budget de la recherche. Il participe aux travaux de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST) dont il devient le Vice-Président. Il participe à la rédaction de projets de lois et de rapports d'évaluation.

Christian Gaudin exerce des activités dans diverses autres institutions en tant que représentant du Sénat, comme rapporteur spécial de la recherche. Je n'en citerai que quelques-unes : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche, Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, Conseil scientifique de l'Observatoire scientifique et technique.



Au cours de ses affectations multiples et variées, Christian Gaudin a laissé des empreintes durables grâce notamment à ses rapports. Ses travaux lui valent d'être chevalier des Palmes académiques.

Christian Gaudin entre vraiment en outre-mer en 2002. À cette date, il est nommé rapporteur au Sénat d'un projet de loi de transposition d'un protocole du traité international de l'Antarctique, dédiant ce continent à la science. En 2005, avant l'année polaire internationale, il rédige une étude pour l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST) sur la situation de la recherche française en milieu polaire, étude qui sera traduite en anglais. Il se rend en Terre Adélie et au cœur du continent de l'Antarctique, à la station Concordia puis dans les pays investis dans la recherche polaire, États-Unis, Canada, Russie, Norvège, Royaume-Uni, Allemagne, Italie, Australie, Afrique du Sud. De 2006 à 2010, il représente le Sénat au Conseil consultatif des Terres australes et antarctiques françaises, organisme assistant le préfet administrateur de ces territoires. Au second semestre de 2008, pendant la présidence française de l'Union européenne, il est nommé parlementaire en mission auprès de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Il part au nord de l'archipel du Svalbard à proximité du pôle Nord pour étudier la préfiguration d'un grand observatoire de l'Arctique et préparer la première conférence internationale sur l'Arctique prévue en novembre 2008 à Monaco. Dans cette conférence il préside la délégation française. En mars 2010, il embarque sur le « Marion Dufresne », le navire scientifique et ravitailleur des districts subantarctiques de Crozet, Kerguelen, Saint Paul et Amsterdam afin de rédiger un rapport d'étude pour le compte de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST) sur les relations internationales de la recherche subantarctique. La même année, il accompagne la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche à Washington pour la signature de conventions d'échanges scientifiques subpolaires entre les deux pays sur les pôles Nord et Sud. Lors de ce déplacement, la ministre lui demande de réfléchir à la création d'un observatoire multidisciplinaire et international de la biodiversité dans l'hémisphère Sud, à partir des positions de souveraineté française.

Les travaux de Christian Gaudin et sa connaissance de la communauté scientifique polaire lui valent d'être nommé en 2010 Préfet, administrateur supérieur des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) pour assumer une mission à dominante scientifique. Il exercera ces fonctions jusqu'en 2012.

C'est le couronnement d'une carrière de grande diversité, dans l'industrie, l'enseignement, la recherche, la politique et l'administration. Ouvrier à 16 ans, ingénieur à 30 ans, docteur-es-sciences à 41 ans, sénateur à 51 ans, préfet à 60 ans. Quelle belle réussite !

Christian Gaudin a pris sa retraite le 1^{er} janvier 2013. Dorénavant, il pourra nous faire part de ses grandes connaissances sur les étendues glacées des pôles Nord et Sud, sur les îles subantarctiques et sur les îles subtropicales du Canal de Mozambique et au nord de la Réunion et de Maurice. Il pourra nous instruire sur les convoitises que ces territoires suscitent, là où science et géopolitique s'entrechoquent.

Cher confrère, bienvenue parmi nous.